

## QUELQUES CAS

### ROYAN 1985

Le 25 février 1985, deux agriculteurs voient tomber un objet dans le champ à moins de 50 m. de l'un d'eux. L'objet métallique est cylindrique d'environ 50 cm de longueur et d'une quinzaine de cm de diamètre. Les témoins avertissent immédiatement la brigade de gendarmerie qui, s'agissant d'un objet tombé du ciel appellent également la brigade de la base aérienne proche. Lorsque l'objet sera suffisamment refroidi, il sera récupéré par la brigade de la base aérienne.

Les premières investigations menées par le GEPAN, (audition des témoins, contact avec la base aérienne de Rochefort, recherche auprès du Centre d'Essais des Landes et des bases de Cognac et Cazaux) ne permettent pas d'identifier l'objet qui ne correspond à aucun type de missile français ou étranger et aucune activité militaire ne peut expliquer la chute d'une tel objet.

Après une demande auprès du NORAD, il s'avère qu'un morceau de l'étage propulseur du satellite COSMOS 1629 lancé le 21 février est probablement rentré aux alentours du 25. Cette information conduit à la conclusion provisoire de la rentrée atmosphérique d'un morceau de propulseur du 4ème étage du lancement de COSMOS 1629.

Les expertises approfondies lancées plus tard sur l'objet montrent qu'il s'agit bien d'un élément propulsif ayant séjourné longtemps dans un milieu humide. Autre constatation capitale, les indications et marquages prouvent que l'objet est d'origine allemande et porte les marques du troisième Reich !

Il ne s'agit donc pas d'un débris spatial mais d'un élément propulsif abandonné depuis la dernière guerre et qui s'est spontanément mis à feu.

Une seconde expertise permettra d'identifier l'objet comme étant la partie arrière d'un engin terre – terre "lanceur de brouillard" utilisé sur les champs de bataille. L'expertise détermine également le point de départ de cet engin, entre 3300 et 3600 mètres au Nord Ouest de l'impact.

Cette hypothèse a été confirmée par un complément historique sur les mouvements de l'armée allemande en France à la fin de la seconde guerre mondiale qui a procédé à de nombreuses immersions de munitions dans les marais de la région lors de sa retraite. Cette zone correspond effectivement à celle déterminée par l'analyse de l'APAVE.

Cette enquête, qui s'est étalée sur près de 5 ans, est un modèle du genre par son évolution et ses rebondissements successifs.



Royan 1985

L'engin du IIIème Reich

## CERGY PONTOISE 1979

Le 26 novembre 1979, vers 5h00 du matin, un homme informe le commissariat de police local que son « copain a été enlevé par un OVNI ».

Les 3 témoins expliquent qu'ils se préparaient à partir pour le marché voisin, quand ils ont observé une lueur au dessus de la route. L'un d'entre eux, se dirige en voiture vers la lueur. Celle-ci enveloppe alors la voiture d'une sphère de brouillard. Lorsqu'il se dissipe, la lueur disparaît. C'est alors que le témoin constate la disparition de son copain qui n'est plus dans la voiture.

Dès les premières auditions, des divergences apparaissent dans les témoignages, et les reconstitutions conduisent elles aussi à des contradictions sur de nombreux points, emploi du temps, position de la voiture, trajectoire de la lueur ...

Un large battage médiatique est encouragé par les témoins et la presse, ainsi que de nombreux enquêteurs privés, affluent sur les lieux. Les avis et interprétations se multiplient au gré d'interviews diverses et variées.

Le 3 décembre, le témoin enlevé réapparaît subitement dans un champ, sortant d'une boule lumineuse.

Il sera extrêmement difficile au GEPAN de rassembler les informations objectives sur cette affaire, les témoins se dérochant sans cesse et préférant la compagnie des journalistes et de certains enquêteurs privés. Il devient rapidement évident aux yeux des enquêteurs du GEPAN que les faits rapportés ne sont pas crédibles. Cette hypothèse est renforcée par une analyse de sang du témoin enlevé montrant qu'il est très peu probable qu'il ait fait un séjour en apesanteur.

Bien que les témoins aient toujours maintenu leurs témoignages contre vents et marées, le GEPAN considère qu'il s'agit là d'une supercherie.

## CUSSAC 1967

Le cas de Cussac intervenu 11 ans avant la création du GEPAN, a été sélectionné comme représentatif d'une rencontre rapprochée du 3<sup>ème</sup> type (RR3). Ce n'est donc qu'en 1978 que le GEPAN décide de réaliser une enquête sur ce cas qui reste l'un des plus étonnants observés en France.

Le 29 août 1967, un garçon de 13 ans et sa sœur de 9 ans gardent le troupeau de vaches familial à proximité du village. Le garçon aperçoit soudain à 80 mètres de lui environ dans un pré voisin quatre petits êtres noirs d'environ 1m20 qu'il prend d'abord pour des enfants. Ces êtres sont à proximité d'une sphère posée sur l'herbe. Le garçon appelle sa soeur "Oh il y a des enfants noirs !". Les deux enfants regardent les êtres insolites qui s'agitent et s'élèvent dans les airs pour rentrer dans la sphère par le haut et la tête la première. Simultanément, la sphère commence à s'élever dans les airs et le dernier être, qui était revenu prendre quelque chose au sol, rejoint la sphère alors que celle-ci a déjà largement dépassé la cime des arbres.

La sphère monte d'abord silencieusement en spirale sur 4 à 6 tours de diamètre croissant avant de disparaître rapidement avec un sifflement. Pendant l'ascension, la sphère devient de plus en plus brillante jusqu'à devenir aveuglante et une forte odeur de soufre subsiste après le départ. Les enfants, très effrayés rentrent en pleurs à la ferme avec les animaux. Le père contacte immédiatement la gendarmerie. Sur les lieux, les gendarmes constatent l'odeur de soufre et le dessèchement de l'herbe à l'endroit présumé de l'atterrissage de la sphère. Le garde champêtre, qui n'a pas été témoin de l'observation, a également entendu le sifflement et a constaté la forte odeur de soufre qui a persisté jusqu'au soir.

L'enquête menée par le GEPAN onze ans plus tard a montré que les descriptions faites sont en parfaite cohérence avec celles faites en 1967, les mesures au théodolite permettront d'évaluer à 5 m environ le diamètre de la sphère. La durée du sifflement évaluée séparément par les 3 témoins qui l'ont entendu est cohérente et ceux-ci ont reconnu, parmi un échantillonnage de plusieurs odeurs, celle qui avait accompagné le départ de la sphère..

Aucune explication rationnelle n'a été donnée à ce jour de cette rencontre exceptionnelle entre des enfants et des êtres insolites dont il est impossible de nier le comportement intelligent et semblant disposer d'une technologie qui nous est inconnue.

## TRANS EN PROVENCE 1981

Le 8 janvier, un homme travaille sur une terrasse de sa propriété lorsque son attention est attirée par un sifflement qui provient d'un engin en train de descendre vers le sol. L'engin se pose en contrebas de la terrasse entre 30 et 70 m de lui avec un bruit sourd et repart très rapidement après quelques secondes selon une trajectoire verticale qui s'incline légèrement avant de disparaître à grande vitesse aux yeux du témoin. Sous l'engin, le témoin aperçoit des formes circulaires proéminentes comme des pieds. L'engin de couleur grise comme du zinc, n'émettait ni flamme ni fumée et avait une dimension d'environ 2,5 m sur 1,70 de hauteur, il était circulaire, avec sur son diamètre une bande plus épaisse. L'ensemble de l'observation a duré de 30 à 40 secondes.

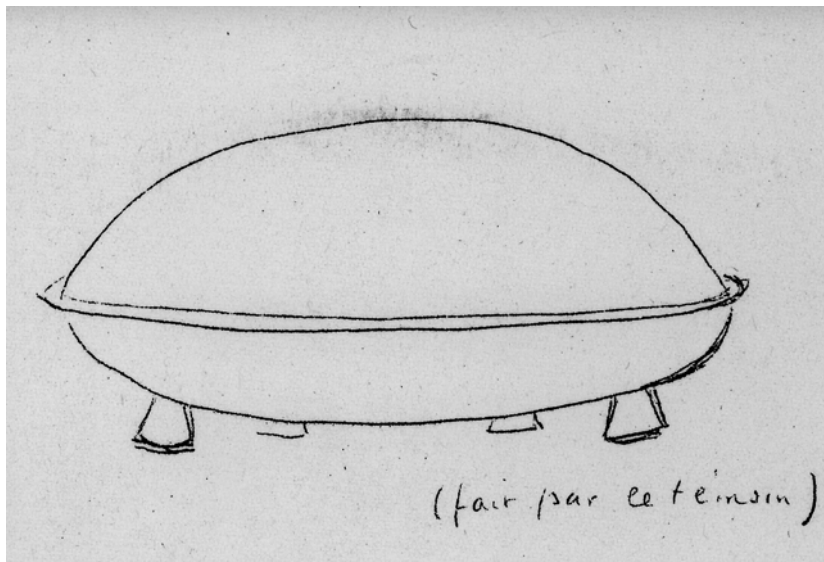
Lorsque le témoin s'approche du lieu d'atterrissage il constate une trace d'environ 2 mètres de diamètre sur le sol.

La gendarmerie intervient le 9 janvier, auditionne le témoin, constate la trace sur le sol, les photographie, et procède a des prélèvements d'échantillons de terre et de luzerne sauvage prélevés de façon progressive sur la trace et autour de celle-ci.

Les analyses de sol ont été confiées par le GEPAN à quatre laboratoires différents qui ont effectué des analyses selon des techniques différentes et apporté chacun un point de vue complémentaire. La synthèse de ces analyses permet de confirmer un tassement significatif du sol montrant la présence d'un corps pesant ayant laissé un léger dépôt de fer, d'oxyde fer, de phosphates et de zinc. Un échauffement significatif inférieur à 600° a également été détecté.

Les analyses biochimiques des échantillons de luzerne ont montré des dégradations multiples des plantes corrélées avec leur distance à la trace. Les causes de ces dégradations n'ont pas été déterminées mais l'hypothèse d'un champ électrique intense peut être envisagée.

Nul doute qu'un phénomène de grande ampleur s'est produit ce jour là, et que la matérialité de l'observation est hautement probable.



Cas Trans en Provence 1981

Croquis du témoin



Cas Trans en Provence 1981

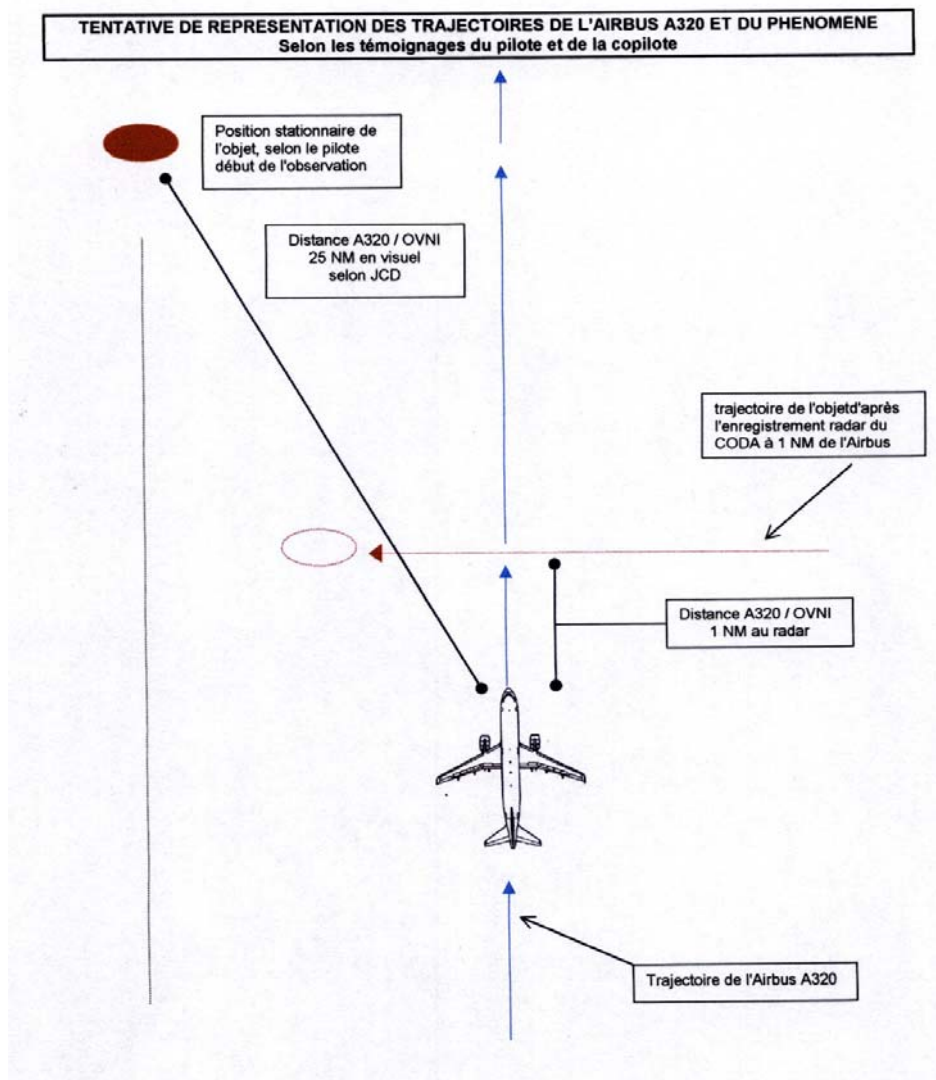
Trace observée au sol

## VOL AF 1994

ce 28 janvier 1994. Le ciel est parfaitement dégagé, l'avion se trouve à 11900 m d'altitude et vole à 650 km/h.

Le 28 janvier 1994, en survolant la région parisienne, le chef steward, de l'airbus A300 du vol Air France qui relie Nice à Londres signale au commandant de bord un phénomène qui fait penser à un ballon météorologique sur la gauche de l'appareil. Le pilote et le copilote regardent à leur tour et doivent se rendre à l'évidence que ce phénomène ne ressemble à rien de ce qu'ils connaissent. C'est un grand disque brun – rouge dont la forme est constamment changeante dont l'altitude est estimée à 10500 m par rapport au nuages environnants et qui semble de très grande taille. L'avion croise progressivement la trajectoire de ce phénomène insolite qui disparaît sur place au bout d'une minute environ.

Le commandant, sans doute par crainte du ridicule, ne se manifestera qu'en février 1997 lorsqu'un hebdomadaire à grand tirage révèle ce témoignage à partir des archives de l'Armée de l'Air. Il prend sans doute conscience de l'importance du phénomène et se décide à faire une déposition. Jusqu'en juin 2000, le SEPRA mènera l'enquête, assisté d'un spécialiste mondial des observations aériennes, D. Weinstein, également fidèle collaborateur du GEIPAN. Trois ans après les faits, l'enquête est difficile, mais bien qu'une corrélation absolue entre la signature radar et le phénomène observé, il n'en reste pas moins que la qualité des témoignages n'ont pas été altérés par une reconstitution tardive, et le phénomène décrit, qui reste exceptionnel, n'est pas expliquée à ce jour et laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses.



Les trajectoires de l'avion et de « l'OVNI » telles qu'elles ont été reconstituées par D. Weinstein lors de son enquête